ville de
frouard

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 avril 2026 à 20h00

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril, le Conseil Municipal de FROUARD, étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur William GRAFF, Maire.

Etaient présents :
M. GRAFF – Mme PIODI – M. VOLPE – Mme BOUQUET – M. BAJIC – Mme LAPORTE – M. DORVAUX Mme MARMOY – M. BOUQUET – Mme CLEMENT – M. CHARRETTE – Mme CHRANIOTIS M. DEPARDIEU – Mme MARCHAL – M. DETHOREY – Mme NOEL – M. RENARD – Mme KAPLAN M. THIEBAUX – M. BARTOSIK – Mme COPPA – M. LEBOEUF – Mme BRIARD – M. DUTHIEUW

Ont donné procuration à :
M. MILLARD à M. DEPARDIEU – Mme LEMERLE à Mme LAPORTE – Mme DAPREMONT GUIDET à Mme COPPA – M. BECKER à M. BARTOSIK

Absente / Excusée :
Mme BUCHMULLER

Date de la convocation :	14 avril 2026
Date d'affichage :	21 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de présents :	24
Nombre de votants :	28
Secrétaire de séance :	Monsieur Stéphane THIEBAUX

Monsieur le Maire fait l'appel des membres présents et vérifie le quorum et aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour :

- N° 2026/36 Rapport d'orientations budgétaires de l'année 2026

Madame BRIARD sollicite monsieur le maire concernant le nécessaire calme qui doit présider aux séances du conseil municipal, notamment pour le public.
Monsieur le Maire lui répond qu'il veillera légitimement au respect du calme, invitant le public à rester silencieux pendant les séances, sachant qu'ils peuvent poser des questions à l'issue du conseil.

1/ Désignation du secrétaire de séance

Ayant obtenu l'unanimité des suffrages, Monsieur Stéphane THIEBAUX a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

DELIBERATION N° 2026/36

Objet :
RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – ANNEE 2026

Chaque année, le Maire doit présenter au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à débat au Conseil.

L'assemblée délibérante doit désormais prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire et de l'existence du rapport au travers d'une délibération. Le débat prendra pour base les éléments du rapport.

Ce rapport doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié. Pour les communes, il doit également être transmis au président de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune est membre.

Les éléments de contexte budgétaire national et local, la situation de la Ville ainsi que les orientations budgétaires pour l'exercice 2026 seront retracés dans le rapport d'orientations budgétaires présenté.

Commentaires

Monsieur le Maire : « La commune fait face à une baisse des dotations de l'État, ce qui impose de la prudence pour 2026. La situation n'est pas liée à l'ancienne municipalité. Mais nous devons assumer cette situation.

Monsieur BARTOSIK : « Nous regrettons effectivement le jeu joué par l'Etat qui prive les communes et les intercommunalités de moyens pour réaliser différents projets, avec une baisse importante cette année des dotations.
Je vous souhaite pleine réussite dans la démarche concernant le dossier piégeux de la gendarmerie mis en œuvre en 2007.
Concernant les travaux de l'Hôtel de ville et du TGP, il s'agit d'améliorer l'accueil des citoyens, l'accessibilité, et une isolation thermique pour une diminution de l'impact financier des coûts énergétiques.
Concernant le parc des Confluences, vous le mettez en standby. Cela appelle à regarder de très près. Nous pensons qu'il faut tenter d'autres pistes de financement avec l'intercommunalité. Ce parc va exister de la gare de Frouard à la gare de Liverdun.
Vous soulignez que l'endettement de la ville a baissé ses dernières années et que la balance générale est positive à 544 000 euros. Je souligne tout le travail efficace des services de la ville.
Vous indiquez « repenser les parcs pour les enfants », pouvez-vous nous donner des précisions ?

Monsieur le Maire : « Il y a des parcs existants et certains en souffrance. Celui de l'Ermitage, il manque des agrès et il n'est pas pratique. A certains endroits, il a été demandé d'aménager une plateforme (au nid du Haut). Au « fort de Frouard », ils ont été négligés. Leur mettre des agrès, des jeux. Repenser le Square Pierson. Nous sommes là pour travailler ensemble. Les projets que nous voulons mener à bien, vous seront soumis. Nous allons créer une commission de quartiers afin de faire participer les habitants pour leurs besoins. Concernant « Confluences », nous souhaitons réorienter sur le cœur de ville (stationnements, embellissement, sécurité, propreté...). Je ne critique pas Confluences, mais il faut penser également au cœur de ville. Un travail avec l'intercommunalité est prévu pour le montage de nos projets.

Madame BRIARD : « Je trouve que l'idée du Parc des Confluences pour le cheminement m'aurait évité d'avoir à prendre ma voiture pour emmener mes enfants au collège. Cela permettrait aux collégiens de pouvoir s'y rendre sans prendre de risque sur le parcours (manque de trottoirs) ».

Monsieur le Maire : « Le projet est mis en attente pour voir ce que l'on peut faire et ne pas mettre Frouard en surendettement. Nous ne sommes pas sereins sur les subventions promises. Nous allons travailler sur le projet de déplacement sur le cœur de ville ».

Monsieur BARTOSIK : « Lors de l'installation de la nouvelle gouvernance, il a été évoqué par le nouveau Président son souhait d'essayer de renouer un travail de confiance avec l'ensemble des communes, un rapprochement avec le bloc local et la question des transitions (enjeux écologiques...). Nous sommes tous bien d'accord que nous ne pouvons dépenser l'argent que nous n'avons pas. S'il y a des choses qui n'ont pas été faites ces 10 dernières années, c'est que les moyens manquaient. Il faudra prioriser. Sur Arboresens, vous évoquez à juste titre que c'était un élément très important de l'attractivité de la ville.

Monsieur DUTHIEUW : « Je souhaite proposer une motion lors du vote du budget à déposer lors du prochain conseil municipal. Nous sommes vraiment impactés par les pertes énoncées ».
Monsieur le Maire : « Nous y sommes favorables ».

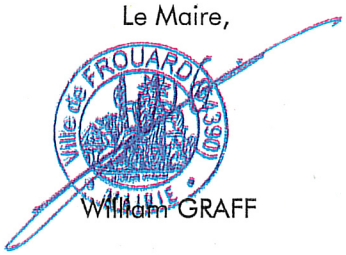
Délibération

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
PREND ACTE de la tenue du débat consécutif à la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2026 en procédant à un vote à l'issue du débat d'orientations budgétaires.

La séance est clôturée à 21h25.

Vu,
Le Maire,



William GRAFF

Le secrétaire de séance,



Stéphane THIEBAUX